

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2011**

**Présents :** MM. CASELLAS, CUXAC, DEPAULE, LECINA, LECLAIR, LLORET, MARTINEZ, PENA, RAMONEDA, SCHNEIDER, SOUM.

**Procurations :** Mme ABADIE à Mr RAMONEDA  
Mr DUARTE à Mr CASELLAS  
Mme GLEIZES-RAYA à Mr DEPAULE  
Mme VAYA à Mme LLORET

**Absents :** Mr COLIN, Mr LORENZO, Mr PONS, Mr TISSOT

**Secrétaire de Séance :** Mr LECINA Thierry

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 1 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

**1) RESTAURATION EGLISE – TRANCHE N°6 :**

Cette 6<sup>ème</sup> tranche concerne la restauration de la façade *Nord* de l'église et une partie du mur du jardin du presbytère.

Cette opération d'un coût prévisionnel de 129.353 €HT (honoraires architecte compris) est subventionnée par la DRAC et le CONSEIL GENERAL.

L'estimation du maître d'œuvre pour le total des tranches avec option était de : 115.203,90 € HT.

Elle comporte 5 lots, à savoir :

- Lot n° 1 : maçonnerie
- Lot n° 2 : couverture
- Lot n° 3 : menuiserie
- Lot n° 4 : serrurerie
- Lot n° 5 : électricité

La C.A.O. s'est réunie le 18 février 2011 pour examiner les offres et a retenu les entreprises suivantes :

<u>Lots :</u>	<u>Tranches ferme et conditionnelles 1 et 2 (pour le lot n°1)</u>	
Lot n° 1	CORREA	: 75.147,79 € HT
Lot n° 2	CAMBLONG	: 9.613,11 € HT
Lot n° 3	CARLES	: 10.990,00 € HT
Lot n°4	SERRUFER	: 17.730,10 € HT
Lot n°5	ROBERT	: <u>6.107,01 € HT</u>
	Soit un total de	: 119.588,01 € HT

Le Conseil valide la proposition de la C.A.O. et autorise Mr le Maire à signer le présent marché de travaux.

Votes : POUR : 15      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**2) TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE SUR TERRAINS COMMUNAUX :**

Dans le cadre du P.P.R.I.F. (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Incendie de Forêt du Massif de la Cavayère), des travaux de débroussaillage incombent à notre commune.

La zone à débroussailler concerne des terrains communaux situés dans la partie *Sud* de la commune, sur une superficie de 10 Ha environ.

Après consultation effectuée auprès de 3 entreprises, la société ACTIFOREST a présenté l'offre la mieux disante, à savoir 830,00 € HT/Ha.

Le Conseil valide cette proposition.

Votes : POUR : 15      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

../..

**3) FINANCES – OUVERTURE DE CREDIT (COMPLEMENT A LA DELIBERATION DU 11.01.11 et DU 01.02.11) AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 :**

1.300 euros sur la ligne 276358 (créances immobilisées) – section d'investissement, pour verser l'avance remboursable au Syndicat Audois d'Energie.

Cette inscription budgétaire sur l'exercice 2011 s'ajoute aux montants précédemment votés (203.500 euros) lors des conseils municipaux des 11 janvier 1 février 2011.

Votes : POUR : 15      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**4) URBANISME – APPROBATION DE LA 6<sup>ème</sup> MODIFICATION DU P.O.S.:**

Il est rappelé que cette modification porte sur l'aménagement de plusieurs points du règlement du P.O.S. concernant plus spécifiquement les secteurs NAb2 de « La Molinasse » et NAa5 du « Camin de Palajanel ».

Au vu des conclusions favorables du Commissaire Enquêteur, le Conseil approuve la 6<sup>ème</sup> modification telle qu'elle est présentée.

Votes : POUR : 15      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

**5) PROJET DE CREATION D'UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE A L'ECHELON DU PAYS CARCASSONNAIS :**

Cette décision est reportée.

La séance est levée à 19h30.